VOS ENGAGEMENTS

Vous vous engagez à mettre en place au moins une **action « déchet »** et une **action « énergie »** engendrant des économies, **avant le 15 octobre 2017**.

LE CALENDRIER

Inscription ouverte jusqu'au 1er juillet 2016.

Du 4 juillet au 14 octobre 2016 :
Réalisation de l'audit et présentation du rapport avec les préconisations d'actions du consultant.

Octobre 2016 :
Début des demi-journées de formation. Fréquence des formations par la suite : tous les deux mois

Du 15 octobre 2016 au 15 octobre 2017 :
Accompagnement du consultant dans la mise en place des actions

Les économies réalisées dans les entreprises accompagnées par OID Consultants s'élèvent en moyenne à :

- **10 % avec temps de retour de 18 mois sur la facture énergie**
- **10-15 % avec temps de retour de 12 mois sur la facture déchets**

Exemples de pistes d'optimisation sur :

Le site « réduisez vos déchets » de l'ADEME :
www.reduisonsnosdechets.fr/entreprises

Les fiches bonnes pratiques énergétiques en entreprise de l'ADEME (lien raccourci pour accéder au document) :
http://bit.ly/1OYuRmn

INFOS +

Julie Le Gouézigou
T. 03 85 21 53 16 - 06 33 47 03 01
j.legouezigou@bourgogne.cci.fr

CCI CÔTE-D'OR

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie DIRECTION RÉGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

Mise en page CCI 71 /Mars 2016 / Impression Bezin Haller IMPRIM'VERT
Avec Ecofolio, tous les papiers se recyclent. papiers

Opération Lean & Green

Faites des économies en réduisant les gaspillages

CCI CÔTE-D'OR

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie DIRECTION RÉGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

POUR QUI, POURQUOI ?

Cette opération s'adresse à toute **entreprise industrielle**, de tout secteur d'activité, sans condition d'effectif.

Elle va vous permettre :

- d'optimiser vos **consommations d'énergie**
- de **réduire les pertes matières** dans votre process
- de **réduire la production de déchets** sur votre site
- d'optimiser votre gestion des déchets
- d'identifier les coûts cachés des déchets
- d'améliorer la compétitivité de votre entreprise

Le nombre de places est limité à 10 industries.

L'OPÉRATION EN DÉTAIL

Elle se déroule en 2 phases :

- **5 demi-journées collectives de formation** sur les thèmes de l'énergie et des déchets
- **10 jours d'accompagnement individuel** comprenant 2 jours d'audit sur site, la définition d'un plan d'actions et l'aide à sa mise en place pendant un an

Les formations et l'accompagnement individuel sont tous deux réalisés par OID Consultants, cabinet d'experts spécialisés dans l'optimisation des postes énergies et déchets.

LES BÉNÉFICES

- **Réduire vos coûts** liés aux déchets et à l'énergie
- **Acquérir des outils et méthodes d'analyse** pour optimiser les consommations énergétiques et limiter la production de déchets
- Fédérer votre entreprise autour d'un projet commun valorisant
- Améliorer l'image externe de votre entreprise et créer un avantage compétitif (facteur de différenciation)
- Réduire votre empreinte écologique

CE QUE NOUS VOUS APPORTONS

- L'action bénéficie du **taux d'aide maximum** de l'ADEME
- La CCI s'occupe du **montage administratif** de la demande de subvention
- **Un accompagnement** par un consultant expert national du Lean & Green

LE COÛT

L'accompagnement collectif en formation : 950 € nets de taxe. Prise en charge possible par votre OPCA

Le coût est indépendant du nombre de participants à la formation (3 salariés maximum par entreprise / demi-journée).

La formation est ouverte à différents salariés selon la thématique.

Paiement à la fin des 5 demi-journées de formation.

L'accompagnement individuel : coût restant à votre charge en fonction de votre catégorie

	Petite entreprise*	Moyenne entreprise*	Grande entreprise*
Effectif	< 50	< 250	≥ 250
CA annuel **OU** Bilan annuel	≤ 10 M € ≤ 10 M €	≤ 50 M € ≤ 43 M €	> 50 M € > 50 M €
Taux d'aide de l'ADEME	70 %	60 %	50 %
Coût restant à votre charge	**2 283 € HT**	**3 044 € HT**	**3 805 € HT**

** selon la définition européenne*

Coût réel sans aide : 9 132 € TTC / entreprise

Paiement à l'inscription.